DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES Commune Section AUBAGNE (005) Feuille(s): 000 BK 01 EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL Qualité du plan : P4 ou CP [20 cm] Numéro d'ordre du document d'arpentage : 7495K Echelle d'origine : 1/1000 CERTIFICATION
(Art, 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sousaignés (3) a été établi (1):

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau;

B - En conformité d'un piquetage; effectué sur le terrain;

C - D'après un plan d'arpentage au propriétaires des propriétaires désiblent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la transise 6463. Document vérifié et numéroté le 21/12/2023 Echelle d'édition : 1/300 Date de l'édition : 21/12/2023 A CDIF Marseille Par MEONI Corentin Inspecteur des finances publiques Support numérique : --Signé D'après le document d'arpentage dressé DECONINCK Marseille-Sud Réf.: 18846 38 bd Baptiste Bonnet au dos de la Monise 6463. DES GEOMETRES Le 13285 Marseille Cédex 8 Téléphone : 04 91 23 61 83 Fax : 04 91 23 61 87 cdif marseilledgfip finances gouv fr 263 Accusé de réception en préfecture 013-211300058-20240625-250624_08-DE Reçu le 01/07/2024